

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé d'acré

DE LA PAROISSE DE *Lambercelle*

L'AN mil sept cent soixante-*trois* le 30 du mois de *juin*
Nous *Jean François de la marck*
Evêque comte de lion

Seigneur

M. le procureur de l'ingr

Patron *Monsieur*

Justice Royale *de lion*

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de *Lambercelle*
pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du *30* du mois d' *juin* de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Nous avons visité

Le Tabernacle, *en état*

Décimateurs *M. le*
recteur

Le Saint Ciboire, *en état*

Adresse des Lettres
pas fait

Le grand Autel, *en état*

Les Fonts Baptismaux, *il n'y manque rien il y a une*
statue de saint Jean

Nombre des Communians
3500

Les Vases des Saintes Huiles, *en état*

Les Autels, *en état*

Les Confessionnaux, *en état*

Recteur *M. Mondens*

La Chaire, *en état*

Curé *M. Huvart*

La Charpente & Couverture de l'Eglise, *en état*

Prêtres *M. Delant*
M. Melen

Les Murs, *bons*

Suite des Prêtres
plus
on en demande un
instantement

Les Vitres, *en état*

Les Images & Tableaux, *en état*

Les Bancs, *point*

Marguilliers ou Trésoriers

sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

ils ont tous rendu leurs
comptes

Le Cimetière,

le reliquaire est en ruine il faudroit
en rebâtir un, les murs ne sont point
appelés cloisons, les bestiaux y entrent
et les ossements sont exposés à être profanés

La Sacristie, on y travaille

Les Vases sacrés, *en état*

Marguilliers en Charge

par couleur

Les Ornaments, *en état*

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

nul

Le Linge, *il y en a bien peu*

Les Livres, *en état*

Titulaires desd. Chapelles

nul

Les Registres de Baptême, *en état*

Patron

nul

Le Tableau des Fondations, *en état*

Revenu

nul

Charges desdites Chapelles,
& si elles sont acquittées,
rien

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les
Comptes du Revenu temporel de ladite Eglise, par l'examen
duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe, ci.....	1100 ^l 1.	l.	d.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	500 ^l 1.	l.	d.

Chapelles Domestiques,

la chapelle de Wynon en état
la chapelle pour les
œuvres en état

Déduction faite desdites sommes, reste *600^l*

Le Compte dudit Trésor, *on remet les sommes entières*
mais des fabriques mais
toujours par soluable

Argent comptant restant audit Trésor. *après mille questions*
on ne pas voulu le déclarer
après le batiment de la sacristie
il ne restera plus rien

Les Titres & Papiers du Trésor, *en état*

Inventaire des Titres & Papiers, *il y en a un on le*
renouvellera il faut
enjoindre un double au
trésorier

Coffre à trois clefs, *en état*

Confrairies, *existantes & dévotées*

il y a en cette parville un très grand abus: est le scribeur
ne peut se faire rendre compte des sommes qui restent déposées
entre les mains des marguilliers et abus peut avoir de
grands inconvénients il est bon d'y remédier

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-
verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an
ci-dessus, & avons signé. *+ Jean François. e. de Leon*